

[Text]

Volkswagen plant, because all these foreign automobile manufacturers, even though they are only in total getting 16 per cent of the total market in Canada, find the Canadian market attractive and would like to do more business here, and would like to avail themselves of the services of Canadian auto parts manufacturers. But they would like, in return, a reasonable allowance on duty, which is the highest in the western world—15 per cent. They are prepared to pay the 15 per cent, although they grumble, but they would like allowance made for the fact that they have automobile parts made in Canada, not only on the vehicles they export back here but also on those vehicles that are exported to other countries from their home market around the world containing Canadian auto parts. It is a very reasonable request, and Customs are very close to accepting it, and a little nudge from this committee to the full Senate and then to the Government of Canada should accomplish it very easily.

The Chairman: And there is no problem so far as the Auto Pact is concerned?

Mr. Dixon: None at all; it does not conflict with the Auto Pact.

Senator Laird: I must say that I agree with practically every sentiment expressed in your brief. It certainly demonstrates that this business of taking unilateral action, doing something without consultation, is something which some of us have taken a dim view of. I would refer to Bill C-58 in connection with broadcasting. The chairman, I am sure, will go along with me on that. So the sentiments expressed in your brief definitely strike home. However, I wish to point out one thing in that connection. Although I agree with you, it is all very well to work up philosophically the matter of exports from Canada, but businessmen have to show some enterprise if they are going to succeed. I could give a perfect example. I might mention International Tools in Windsor. My goodness, I know that at one stage 90 per cent of their business was in exporting their product, which was usually machinery of various types, to the United States. The reason they got that business was simply that they went out after it. So, do you agree that really part of the problem connected with our exports, which I think you will agree we must have in order that we may import, arises out of the failure of businessmen to pitch in and do sales jobs?

Mr. Dixon: Well, senator, I could not agree with you more. I have to be careful with my president here, because he is always with the president of the Canadian Exporters Association who rebukes him for my saying that Canadian manufacturers are the laziest potential exporters in the world; but the president himself will speak in reply.

Mr. Sayers: I might say that what Mr. Dixon says is not altogether true. I have been on two trade missions with the

[Traduction]

vient de construire une usine aux États-Unis; en effet, tous ces fabricants d'automobiles étrangers dont, il est vrai le chiffre d'affaires ici ne représente seulement au total 16% de l'ensemble du marché canadien, sont attirés par notre marché; ils voudraient y accroître leur champ d'action et profiter des services des fabricants canadiens de pièces détachées d'automobiles. Toutefois, ils aimeraient obtenir en retour, une réduction raisonnable des droits de douanes, qui sont effectivement les plus élevés en Occident, c'est-à-dire 15 p. 100. Ils seraient prêts à payer ce 15 p. 100, même s'ils maugréent, mais ils aimeraient que nous tenions compte du fait que les pièces d'automobile qui sont usinées au Canada entrent non seulement dans la fabrication des véhicules qu'ils exportent au Canada, mais dans celle des véhicules qu'ils vendent dans les autres pays, dans le cadre des marchés intérieurs qu'ils concluent avec le monde entier. Il s'agit d'une demande très raisonnable que le ministère des Douanes est très près d'accepter; une simple recommandation faite par notre comité au Sénat plénier, puis au gouvernement du Canada, devrait hâter la conclusion d'une telle entente.

Le président: De plus, cela ne poserait aucun problème en ce qui concerne le Pacte de l'automobile, n'est-ce pas?

M. Dixon: Aucunement. Cet accord ne vient nullement en contradiction avec le Pacte de l'automobile.

Le sénateur Laird: Je dois dire que j'accepte presque toutes les opinions exprimées dans votre mémoire. Elles démontrent assurément que certains d'entre nous ont eu une vague expérience des mesures unilatérales et des gestes posés sans consultation. Je veux parler ici du Bill C-58 se rapportant à la radiodiffusion. Je suis sûr que le président m'approuvera sur ce point. Ainsi, les opinions exprimées dans votre mémoire tombent juste. Toutefois, je voudrais vous faire une remarque à ce sujet. Même si je suis d'accord avec vous, permettez-moi d'ajouter qu'il est très louable d'élaborer philosophiquement la question des exportations du Canada, mais que les hommes d'affaires doivent faire preuve d'initiative, s'ils veulent réussir. Je pourrais vous en citer un exemple parfait. Prenons simplement le cas de l'*International Tools* à Windsor. Je sais qu'à un moment donné, 90 p. cent de leurs affaires étaient orientées vers la production de marchandises, en l'occurrence divers types de machines destinées à l'exportation vers les États-Unis. Ils avaient obtenu cette transaction simplement parce qu'ils avaient manifesté l'intention de se retirer du marché par la suite. En conséquence, réalisez-vous qu'il n'y a qu'une partie du problème de nos exportations (lesquelles, vous l'admettez avec moi, sont essentielles, si nous voulons obtenir des importations) qui vient de ce que nos hommes d'affaires sont incapables de se mettre à l'œuvre et vendre leurs produits?

M. Dixon: Honorable sénateur, je partage entièrement votre opinion. Je dois me surveiller devant mon président parce que ce dernier côtoie régulièrement le président de l'Association canadienne des exportateurs, qui lui reproche mes prétentions selon lesquelles les manufacturiers canadiens sont peut-être les exportateurs les plus paresseux au monde. Je laisserai toutefois, le président vous répondre lui-même.

M. Sayers: Permettez-moi de dire que l'affirmation de M. Dixon n'est pas tout à fait vraie. Je dois toutefois sous dire